

CAPL C des 4 et 7 juillet 2014

Recours Entretien Professionnel

Mutation au 1^{er} septembre 2014

Déclaration liminaire

Retrouvez la déclaration liminaire sur notre site internet :
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1156>

Réponse à la déclaration liminaire :

Concernant la prime d'accueil, l'administration demande aux agents de s'adresser aux chefs de services en cas de problème (non versement de la prime, montant, oublis....). Un message sur Ulysse 31 sera diffusé. Une note sera en plus envoyée à la hiérarchie pour les appeler à plus de vigilance.

La Direction refuse catégoriquement de nous communiquer le nombre d'agents de Haute-Garonne qui en a bénéficié. (Que peuvent-ils bien nous cacher ?.....)

Nous invitons tous les collègues qui pensent être concernés à se rapprocher du service RH pour connaître leurs droits.

Sur les fiches de postes, ce sont des « postes particuliers » proposés par la Direction (une première pour la catégorie C). De plus les agents qui ont demandé les postes ont été reçus individuellement (sans doute pour les décourager ou les encourager) ils s'agit donc bien de postes à profil même si la Direction prétend l'inverse. Nous ne cautionnons bien évidemment pas ce système de gestion qui a pour seul but de choisir son personnel au mépris des textes.

La DRFIP 31 assume enfin l'engagement pris l'an dernier de mettre en place un groupe de travail sur les critères sociaux et familiaux à prendre éventuellement en compte dans le cas des mutations. Cette réunion devrait se tenir en début d'année 2015 avec les nouveaux élus.



Nationalement, la prime d'intéressement de 150 € prévue en juin sera de ...120€ au mois d'août. Le premier acompte de la prime de caisse, normalement versé au mois de juin n'est toujours pas arrivé sans aucune explication. Il est vrai que les riches agents de la catégorie C peuvent attendre 1 mois ou 2 (lamentable.....)

Sont apparus dans ce mouvement des postes en surnombre (pour la première fois en gestion publique). Le service RH s'est lancé dans des explications techniques pour nous expliquer que les surnombres, n'en étaient pas ; que les postes libres ne sont pas vacants et que les postes vacants ne sont pas ouverts SAUF si M. LE Directeur le décide. Sous couvert de technicité, on veut nous faire avaler les couleuvres des suppressions d'emplois.



Les élus des personnels CGT défendent l'ensemble des agents qui subissent des préjudices sur leur carrière ou sur leur droit à mutation ... **défendre les dossiers de tous, c'est défendre les droits de chacun.**

Compte-rendu du mouvement de mutation au 1^{er} septembre 2014

Une CAP de lutte où nous avons démontré que les choix de l'administration pèsent inévitablement sur les droits à mutations des agents des finances.



Une CAP où nous n'avons eu cesse d'exiger le respect des règles qui sont la garantie du même droit pour tous. L'Administration, d'année en année, de mouvement en mouvement rentre dans une logique d'arbitraire et de clientélisme en s'affranchissant des règles de droits pour peu qu'elles s'avèrent gênantes.

La DGFIP 31 fixe pour sans doute se donner bonne conscience, non pas seule mais en concertation avec l'encadrement, des services dit « prioritaires » pour lesquels on pourra rapprocher les effectifs « réels » des emplois existants et désigne donc de fait, des services « non prioritaires » ou aucun agent ne rentrera (même si sous effectif il y a). **Il ne s'agit pas simplement de choix de gestion mais plutôt de faire plaisir (ou pas) à tel ou tel cadre dirigeant des services.**

Nous avons à plusieurs reprises exigé et obtenu (pas tout le temps hélas) l'application des règles statutaires. Les élus CGT ont âprement négocié dans un cadre syndical unanime pour démontrer que les suppressions d'emplois étaient à la fois l'origine et la cause du mal.

➤ Le mouvement Gestion publique :

- **11 départs** dont :
 - 6 hors département
 - 5 changements de RAN ou missions structures
- **27 arrivées :**
 - 22 au mouvement général :
 - 17 hors département dont 2 primo affectant et 5 changements de RAN
 - 4 primo affectant + 1 réintégration

➤ Le mouvement Filière Fiscale :

- **23 départs :** 12 hors département
 - 10 changements de RAN ou mission structure + 1 réintégration
- **44 arrivées :** 27 Hors département
 - 12 changements de RAN
 - 11 Primo affectant
 - 5 réintégrations

La CGT et les autres organisations syndicales ont voté contre ce mouvement de mutations. Il représente à lui seul un condensé de tout ce qu'il ne faut pas faire, postes à profil, « surnombre », non respect des règles d'ancienneté ...

Compte rendu du Recours de l'entretien Professionnel

Ce n'est pas parce qu'il y a moins de recours (13 cette année au lieu de 19 l'année dernière) que la notation est meilleure. La lourdeur du système avec le supplément du recours hiérarchique en est sans doute une des explications. La complexité du rapport entre le tableau synoptique, l'appréciation littérale et les attributions réductions est un frein de plus.

Les Réserves :

- 5 x 1 mois
- 1 x 2 mois
- 1 à l'échelon terminal

Sur les 13 recours :

- N'ont rien obtenu : 5 agents
- Réduction 1 mois : 3 agents
- Réduction 2 mois (passage de réduction 1 mois à 2 mois)
- Changement Profil croix : 2 agents
- Appréciations littérales : 3 agents
- Encouragement : 1 agent



L'administration n'a pas jugé utile d'utiliser toutes les réserves ce qui auraient pourtant permis de satisfaire 3 agents de plus sous la forme de réduction d'ancienneté d'1 mois.

Ne nous y trompons pas, il s'agit d'une volonté délibérée de la DRFIP 31 de durcir l'entretien individuel puisque les 5 rejets de demande auraient pu au moins en partie être satisfaits tant au niveau de l'appréciation littérale que du tableau synoptique.

Il est à noter que la présidente de la CAP privilégie de manière évidente l'accompagnement ou le tutorat des jeunes collègues dans le service.

Plusieurs dossiers ont été soulevés par des agents qui avaient obtenu une mutation en 2013..... Mobilité = Préjudice

Nous déplorons de constater que la DRFIP 31 ne reconnaît pas le mal-être des agents induits par la non reconnaissance de leur investissement.

Conclusion :

Ces CAP ont été l'occasion de réaffirmer les positions de la CGT Finances Publiques.

Nous resterons attentifs, vindicatifs, revendicatifs pour garantir aux agents le respect de leurs droits fondamentaux. Nous ne lâcherons rien sur le terrain de la lutte pour l'emploi et les conditions de travail. **Les élus CGT sont et seront toujours à vos cotés pour défendre vos acquis, améliorer votre vie au travail et obtenir des droits nouveaux porteurs d'espairs.**

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques:

Daniel AUTHIER : daniel.authier@dgfip.finances.gouv.fr

Marie-Christine PREVOST : marie-christine.prevost@dgfip.finances.gouv.fr

Marlène ZORZIN : marlene.zorzin@dgfip.finances.gouv.fr

Olivier DUCROS : olivier.ducros@dgfip.finances.gouv.fr

Valérie PINEL : valerie.pinel@dgfip.finances.gouv.fr

Véronique BRUNO : veronique.bruno@dgfip.finances.gouv.fr

Ghislaine REMY : ghislaine.remy@dgfip.finances.gouv.fr



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

<p>SECTION:</p> <p><input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité</p> <p>Je souhaite m'abonner à :</p> <p><input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière</p> <p>Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>L'adhésion à l'UGICT n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.</p> <p>RESERVÉ À LA SECTION</p> <p>Saisie CoGITiel par la section</p> <p>le : .. / .. / ..</p> <p>Date de réception au bureau national,</p> <p>le : .. / .. / ..</p>	<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : .. / .. / ..</p> <p>Catégorie : Grade : Echelon :</p> <p>Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/></p> <p>Adresse administrative :</p> <p>Adresse pour l'envoi de la presse :</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) :</p> <p>.....</p> <p>Tél. :</p> <p>Mel :</p> <p>Date : .. / .. / Signature :</p>
---	--